

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 19 (1957)
Heft: 11

Rubrik: Communications de l'Association suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

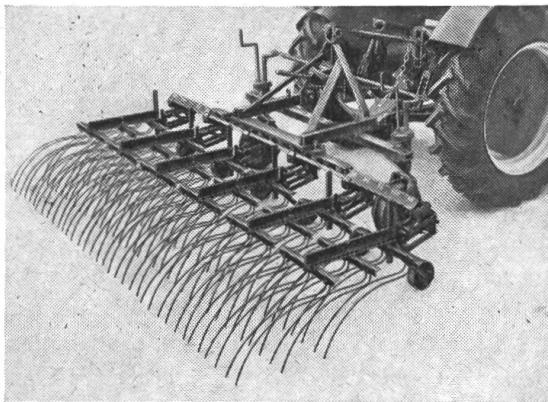
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



En haut, à gauche : La bineuse-désherbeuse adaptée à l'équipement de base de l'instrument universel porté. Les différents groupes d'outils glissent sur le sol d'une façon indépendante grâce à leur montage sur parallélogrammes.

En haut, à droite : Le nouvel instrument d'entretien des cultures vu à l'œuvre dans un champ de pommes de terre.

Ci-contre : Lors de l'enlèvement des fanes de pommes de terre, la bineuse-désherbeuse pour tracteurs travaille comme le râteau à cheval à décharge discontinue, le vidage ayant alors lieu au moyen du vérin hydraulique.

lacunes qui existaient dans la série des instruments portés. Sa grande capacité de travail permet d'exécuter rapidement les principaux travaux d'entretien dans les cultures sarclées en choisissant le moment le plus propice. Sa largeur de travail peut aller jusqu'à 4 mètres, c'est-à-dire atteindre le double de celle des semoirs.

(Trad. R. S.)

O. H.

Communications de l'Association suisse

La 31^e assemblée générale

a eu lieu le 17 octobre 1957, à St-Gall, à l'Hôtel «Schiff», ainsi que cela avait été annoncé dans le numéro de septembre. Mr **Schwaar**, président central, put souhaiter la bienvenue à 14 invités, 2 représentants de la presse locale et 78 délégués. Les participants se sentirent particulièrement heureux et flattés de la présence de M. W. **Clavadetscher**, conseiller d'Etat saint-gallois et nouveau directeur de la Division de l'agriculture, et de Mr F. **Bürgler**, commandant de la police cantonale.

Le **procès-verbal** de la 30e assemblée générale fut approuvé à l'unanimité. Le **rapport d'activité**, qui embrasse la période s'étendant du 1er juillet 1956 au 30 juin 1957 et que nous publierons dans les prochains numéros, fut également approuvé par les délégués. Il en alla de même du **rapport financier 1956/57**. Le rapport des vérificateurs des comptes, revêtu des signatures de MM. H. **Haefeli**, A. **Beck** et L. **de Buman**, avait été remis aux délégués sous forme multigraphiée 3 jours avant la séance. Pour la 1re fois depuis 10 ans, les comptes se soldent de nouveau par un déficit, lequel est dû pour une large part au périodique. Le **programme d'activité** pour la période allant de nov. 1957 à nov. 1958 a été unanimement adopté. Il en fut de même du **budget 1957/58**. Malgré que la cotisation annuelle de 5 fr. ait été ramenée

à son montant antérieur de 6 francs, il n'a pas été possible de présenter un budget équilibré. La raison en est avant tout que cette augmentation de 1 franc n'est pas valable pour le 2e semestre de 1957, mais seulement à partir de janvier 1958. Le supplément de recettes qui en résultera sera affecté uniquement aux dépenses occasionnées par le périodique. Généralement parlant, on reconnaît que le périodique est d'une utilité certaine pour les lecteurs. Sa valeur dépasse dans tous les cas les 3 francs par sociétaire qui lui seront destinés dès que la nouvelle cotisation sera versée. Remarquons en passant que le montant de 6 francs n'a pas varié depuis 1946 et qu'il est seulement de 1 franc supérieur à celui de 1939 malgré l'augmentation de 100 % du coût de la vie qui s'est produite entretemps. La **contribution financière** demandée par l'**IMA** afin de pouvoir faire l'acquisition d'un second banc d'essai pour moteurs a été accordée jusqu'à concurrence d'une somme de 8000 francs. L'**IMA** pourra disposer de 4000 francs sitôt l'achat du banc d'essai effectué. Le reste sera versé par tranches de 200 francs pour chaque essai de moteur, en prévoyant toutefois un délai de 2 à 3 ans en vue d'intensifier de tels essais. **L'assurance-vie collective du secrétariat central** qui a été proposée par le comité directeur (pour remplacer la participation à une caisse de pensions) fut approuvée à l'unanimité après les quelques explications que donna Mr A. **Grunder**, de Niederwangen (BE). Le choix de l'endroit où sera tenue la **prochaine assemblée générale** est tombé sur **Lausanne**.

Au nom du gouvernement saint-gallois et de la direction de l'**OLMA**, Mr **Clavadetscher**, conseiller d'Etat, souhaita ensuite la bienvenue aux délégués, qui étaient venus de toutes les régions de la Suisse. Après avoir prononcé de chaleureuses paroles d'accueil, il tint à relever certains chiffres statistiques ressortissant au domaine du machinisme agricole. Ce fut l'occasion pour lui de rendre un juste hommage aux réalisations de l'industrie indigène des machines agricoles et de souligner en même temps l'importance de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs et de ses 19 sections cantonales. Monsieur le conseiller d'Etat Clavadetscher déclara entre autres textuellement: «Vos délibérations m'ont fait une forte impression. Leur déroulement vient réfuter une fois de plus l'assertion courante, exprimée aussi par des enseignants, suivant laquelle les associations exerceraient une dictature économique. En assistant aux débats de cette assemblée, on ne peut que se faire une opinion différente à cet égard. Il est d'autre part étonnant de voir la peine que vous vous donnez pour inculquer à vos sociétaires de nouvelles connaissances professionnelles dans tous les domaines. Le tirage de votre périodique atteint un chiffre respectable. Il convient de rendre dûment hommage à des activités aussi utiles. Votre association s'occupe de tâches dont devraient autrement se charger la Confédération et les cantons. Il est donc juste que la Confédération et les cantons soutiennent ces louables efforts comme ils le méritent.»

Sous «Divers», Mr A. **Schönenberger**, professeur à l'Ecole d'agriculture d'Arenenberg (TG), présenta des suggestions au sujet du périodique (table des matières et reliure mobile) ainsi que sur l'amortissement des machines agricoles, la transformation des moteurs à pétrole pour la marche à la benzine, la répétition des cours d'instruction de 1947 pour chefs de cours et la création d'écoles spéciales de mécanique agricole sur le modèle de l'étranger (Ecole Deula, par exemple).

Au cours du dîner en commun qui réunit de nouveau les délégués, Mr **Rey**, président de la section saint-galloise, leur **souhaita à son tour la bienvenue** dans la ville de Saint-Gall. Il exprima l'espoir que chaque participant emporte un beau souvenir de cette assemblée générale en s'en retournant chez lui, ainsi que de l'excursion faite dans l'Appenzell et le Toggenbourg.

Ajoutons à ce propos que la section saint-galloise avait prévu pour la veille du jour de l'assemblée générale un intéressant **programme complémentaire**. Par un superbe temps d'automne, les délégués furent conduits dans deux autocars à la Schwägalp en traversant des régions charmantes et peu connues. La deuxième surprise qui les attendait là fut un petit concert donné par des joueurs de cor des Alpes. Le président de la section saint-galloise montra ses talents à cette occasion en faisant également résonner l'instrument en question de toute la force de ses poumons. L'audition de cor fut suivie d'une troisième surprise, c'est-à-dire d'une excursion au Säntis. Au cours de cette inoubliable randonnée, l'auteur du présent compte rendu put entendre les réflexions de deux délégués romands, lesquels ne trouvaient

pas assez de mots pour exprimer leur admiration au sujet des sites traversés. La phrase qui réjouit le plus le chroniqueur fut celle-ci: «Je ne savais pas du tout qu'il y avait de si beaux coins en Suisse allemande!»

Le comité central tint ensuite séance à l'Hôtel des bains de Rietbad, séance qui fut suivie d'un souper en commun et d'une soirée familière agrémentée de productions. Cette soirée avait été encore organisée par Mr Rey, président de la section saint-galloise, toujours plein d'initiative et infatigable. Les applaudissements nourris qu'il récolta ainsi que le comité de la section tant ce soir-là que lors de l'assemblée générale, témoignèrent du plaisir éprouvé par les délégués avec le programme complémentaire.

Il ne reste maintenant à l'auteur de ces lignes qu'à adresser au nom de tous les participants à Mr le président Rey, au comité de la section saint-galloise et à l'orchestre champêtre — sans oublier Madame Rey et ses charmantes filles — de très vifs remerciements pour leur cordial accueil et les agréables moments passés ensemble. Ces belles heures, placées sous le signe de la plus franche camaraderie, ne seront pas oubliées de si tôt.

Rr.

Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles

Rapport annuel pour la période s'étendant du 1^{er} juillet 1956 au 30 juin 1957

Généralités

Selon le Bureau fédéral de statistique, on comptait en Suisse 33 149 (22 709) tracteurs agricoles en service au 30 septembre 1956 (non compris les tracteurs à un essieu). Cela représente 3 440 unités de plus qu'en 1955 (1 942), à la même époque. (Les chiffres entre parenthèses représentent ceux de l'année précédente.) Sur l'effectif total, 5 599 machines (5 515) sont des autos transformées (autotraciteurs). Les chiffres relatifs aux tracteurs à un essieu immatriculés dans certains cantons n'ayant de nouveau pas été cités, nous avons modifié en conséquence les données des années 1954 et 1955, afin de faciliter des comparaisons éventuelles.

Alors qu'au cours de 1955, les cantons dans lesquels l'accroissement du parc des tracteurs agricoles fut le plus marquant ont été ceux de Vaud (981), Zurich (692), Berne (546) et Argovie (451), ce sont les cantons de Berne (622), Vaud (548), Fribourg (384) et Argovie (320) qui se placèrent à cet égard parmi les premiers en 1956. Le canton de Berne est comme toujours celui qui possède le plus grand nombre de tracteurs agricoles (5 732), et, immédiatement après lui, se trouvent ceux de Zurich (4 730) et de Vaud (4 420).

Les tableaux ci-après comportent d'autres données intéressantes concernant l'effectif des tracteurs au 30 septembre 1956.

Le rapport du Bureau fédéral de statistique concernant le recensement des entreprises de 1955 a été publié le 20 août 1957. Il donne un intéressant aperçu de l'équipement des exploitations agricoles de notre pays en machines et instruments à moteur (quelques-uns des principaux), soit sur le développement de la motorisation et son intensité suivant les périodes. Etant donné que l'on en est réduit aux données fournies annuellement par le Service de la motorisation de l'armée si l'on veut établir des comparaisons, nous extrayons de ce rapport uniquement les chiffres qui sont confrontés avec ceux de recensements antérieurs ainsi que les données se rapportant à d'autres machines agricoles à moteur.

On souligne à ce propos dans le rapport du Bureau fédéral de statistique que le nombre des machines de traction n'a jamais augmenté dans d'aussi grandes proportions que de 1950 à 1955. Le parc suisse des tracteurs à 2 essieux, des tracteurs à 1 essieu et des motofaucheuses, a presque doublé dans l'espace de 5 ans. L'effectif des tracteurs à deux essieux a subi une augmentation de 116 %. Le total des tracteurs mis en service depuis 1950 est même bien plus grand que le nombre des chevaux (8800) éliminés par la motorisation au cours de la même période. Calculée en chevaux-vapeur, la puissance dont l'agriculture a été dotée au cours des dernières années, sous forme de tracteurs et autres machines à moteur,